

**DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2036**

**JUSSY / « LA LOURE »**

**(Création d'une zone affectée à de l'équipement public et d'une zone sportive)**

**Plan N° 30224-523**

En application de l'article 15A alinéa 4 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987 (LaLAT), la commune de Jussy a transmis au Conseil d'Etat un avant-projet de loi modifiant les limites de zones selon plan N° 30224-523, tendant à la création d'une zone affectée à de l'équipement public et d'une zone sportive située au lieu-dit « La Loure ».

Le projet est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie de Jussy**, 312, route de Jussy (heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h. à 12h. et de 15h30 à 18h., le vendredi de 9h. à 12h., fermé l'après-midi. Tél. 022 888 15 15 ;

où il peut être consulté du **18 mars au 27 avril 2026**  
inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire  
Office de l'urbanisme - direction du développement urbain – Région Drize-Lac  
Case postale 224  
1211 Genève 8

Publication FAO : **18 mars 2026**

**Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :**

**Nicolas WALDER**